



L'APB en tant que représentant de la profession bancaire en Guinée, observe avec une forte préoccupation les événements de ces derniers jours, qui affectent l'activité bancaire et constituent une réelle menace à la stabilité du système financier du pays.

L'exercice de nos activités requiert un cadre protecteur basé sur le respect des droits et obligations de tous les acteurs. Les banques que nous sommes, n'entendons pas renoncer à nos devoirs de financement de l'économie du pays. Nous y œuvrons à travers des investissements sur les hommes et les infrastructures qui tous concourent à la création de valeurs en Guinée. Cet engagement ne peut cependant s'exercer lorsque le bon dénouement, et de droit, de nos concours se transforme en une menace certaine donnant droit au débiteur à travers une condamnation du créancier au-delà de sa créance en souffrance. Il n'y a pas, dans cette pratique, voie plus rapide pour atteindre l'intérêt de nos clients et de manière plus globale le système financier ainsi que les hommes et infrastructures qui le composent.

Nous comprenons par conséquent que nos organisations syndicales, motivées également par La Défense de la stabilité des emplois et de la continuité de l'activité bancaire, partagent les mêmes préoccupations.

Pour autant, nous devons tous garder fermement à l'esprit le respect de nos obligations contractuelles, dont le minimum est d'assurer la continuité du service dû à nos clients et pour l'intérêt suprême du pays et de son système financier.

C'est dans cet esprit que nous appelons tous nos collaborateurs à respecter le sacrosaint principe de la continuité d'activité et assurons à nos clients l'ouverture de nos guichets.

Cet appel n'est en rien une baisse de vigilance ni d'exigence dans le respect du cadre protecteur de l'exercice de nos activités.

Vous pouvez compter sur l'engagement ferme de l'APB et la forte implication du Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée à défendre, dans le respect des lois et règlements du pays, les intérêts de la profession.

Nous lançons également un appel au calme et savons compter sur le professionnalisme des organisations syndicales de la profession pour tenir leur rôle dans le respect des mêmes lois et règlements, seuls garants de notre prospérité à tous et celle de notre pays.

Le Bureau de L'APB